

Fiche d'adhésion 2021-2022

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, toutes associations doit respecter la réglementation européenne sur la protection des données personnelles. L'Avignon Badminton Club a toujours respecté cette protection et dans le cadre de cette réglementation, voici son cadre d'action.

L'Avignon Badminton Club enregistre vos données personnelles :

- Pour votre inscription au club et à la Fédération Française de Badminton
- Pour alimenter ses statistiques dans la demande de subventions publiques
- Pour mettre en place des actions adaptées

Ces données sont nominatives pour le club et la fédération par le biais de Poona. Toutes autres données envers les acteurs externes seront traitées de manière non-nominatives (données quantitatives).

Ces informations sont privées et ne sont utilisées que dans le cadre de votre pratique du badminton. Elles ne seront, en aucun cas, transmises ou vendues à un tiers. Vous pouvez accéder, modifier et supprimer ces données à tout moment. Ces données nominatives sont conservées et protégées le temps de la saison sportive en cours.

Droit à l'image

Un pôle communication existe afin de promouvoir le club sur les réseaux sociaux et notre site internet. Cela permet de mettre en lumière toutes les activités que nous proposons au long de l'année ainsi que les photos sportives de nos compétiteurs. Le droit à l'image devant être assuré, et pour plus de commodité, nous considérons que lors de votre inscription, vous nous autorisez à poster des photos pouvant vous concerner. Cependant, si vous souhaitez qu'une photo vous concernant ne soit pas publiée, n'hésitez pas à adresser un e-mail au pôle communication : communication@avignonbadmintonclub.fr

La prise de licence vaut pour les conditions d'inscription, l'acceptation de la charte du club, du RGPD et du droit à l'image.

Fait à _____ le _____

Signature du licencié

**Signature du responsable légal
pour les mineurs**

Charte du club 2021–2022

Le but de la présente charte est d'encourager l'esprit associatif du club et l'esprit sportif, de faciliter l'utilisation des courts et faire appliquer certaines règles sportives de bienséance. Si l'auto-discipline n'est pas suffisante, les membres du bureau sont habilités à le faire respecter.

LES CONDITIONS DE JEU

Pour pouvoir jouer, les membres du club, sont obligatoirement et intégralement à jour de leur inscription annuelle à l'Avignon Badminton Club et détenteur d'une licence à la Fédération Française de Badminton (incluse dans la cotisation). L'inscription suppose l'acceptation du règlement intérieur.

LES REGLES DE VIE

- Respecter les autres joueurs qu'ils soient adhérents ou non au Club
- Jouer avec tout le monde quel que soit son niveau
- Partager équitablement les volants
- Aucune violence ou tricherie
- Rester maître de soi
- Être tolérant et exemplaire
- Respecter les conseils et remarques de l'entraîneur
- Respecter les infrastructures et matériels
- Installer et ranger le matériel

LES BONNES PRATIQUES DU JEU LIBRE

Toute personne licenciée du club peut accéder aux créneaux de jeu libre ainsi que les joueurs non licenciés s'ils ont signalé à un membre du bureau l'intention de venir jouer sur les créneaux de jeu libre. Il est rappelé qu'installation et rangement des terrains sont de la responsabilité de tous les pratiquants ainsi que le ramassage des volants usagés (ne pas oublier de venir jouer avec ses propres volants). En cas d'affluence, les joueurs veilleront à libérer leur terrain après chaque match afin que les terrains profitent à tous et privilégieront le double (1 terrain de simple pour 4 de double). Les adhérents n'ayant pas encore joué sont prioritaires par rapport à ceux qui ont déjà joué un match.

LES CRENEAUX

Les créneaux de jeu libre et des entraînements demandés à la mairie, sont indiqués sur le site de l'Avignon Badminton Club ainsi que leurs changements relatifs à l'organisation de compétitions, animations et périodes de vacances. Ces créneaux comprennent le temps de la douche.

LA VIE ASSOCIATIVE

- Je respecte l'engagement bénévole des membres du bureau et du club.

L'Avignon Badminton Club est une association sportive pour laquelle de nombreux bénévoles s'activent **volontairement et sans contrepartie financière**. Ils permettent le bon fonctionnement et le développement du club, la mise en place de créneaux de jeu et d'entraînement, l'organisation d'événements en interne (compétition, animation, stage ...) et en externe (interclub, formation, sorties...).

Charte du club 2021–2022

- Je m'implique dans la vie du club : si je peux, je participe aux événements organisés par le club et à son assemblée générale.
- Je suis un « ambassadeur » du club, je me dois d'avoir un comportement exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors (interclubs, compétitions ...).
- Je porte les valeurs du club : Fair play, bonne humeur, solidarité.

En respectant ces règles, tu prendras du plaisir à t'entraîner, à jouer et à progresser au sein de l'Avignon Badminton Club.